

PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2011

tenue dimanche, le 7 août 2011
au Club nautique du Lac Sept-Îles

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Jacques-A. Bilodeau, Premier vice-président, indique que le quorum de 25 membres est atteint puisque 43 membres en règle ont signé le registre des présences. Monsieur Serge Thibeault, Président, déclare donc l'Assemblée générale 2011 ouverte, il est alors 9h40.

Les documents suivants ont été mis à la disposition des membres :

- L'ordre du jour
- Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010

2.-NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Jacques-A. Bilodeau, secondé par Jacques Proulx, propose Serge Thibeault pour agir comme président d'assemblée et André Martin comme secrétaire. Ces deux personnes acceptent.

Résolu à l'unanimité

3.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Georges-É. Paradis, secondé par Patrice Mathieu, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.

Résolu à l'unanimité

4.- PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Serge Mercier, appuyé par Claude Plamondon, propose de ne pas faire la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 8 août 2010 étant donné qu'il a été reproduit dans *L'Alouette* 2011 et également d'accepter intégralement le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tel qu'il apparaît à *L'Alouette*.

Résolu à l'unanimité

5.- RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

Serge Thibeault, président de l'APLSI, présente le rapport du Bureau de direction pour l'année 2010-2011. Il précise d'abord que ce rapport sera placé sur le site internet de l'Association (www.aplsi.com).

Le Bureau de direction

Le Bureau de direction s'est réuni à 8 reprises au cours de l'année alors que l'exécutif s'est aussi réuni 8 fois.

En cours d'année, deux membres du Bureau de direction ont démissionné :

- Johanne Simard qui a été remplacé par Jacques Courchesne ;
- Berthier Thibeault qui n'a pas été remplacé.

Les objectifs et les orientations 2010-2011

Monsieur Thibeault indique que les principales préoccupations du Bureau de direction furent les suivantes :

- Terminer la planification stratégique amorcée l'an dernier ;
- Mettre à jour la composition des comités et soutenir leurs actions ;
- Terminer les travaux d'aménagement des toilettes et de l'espace pour les traiteurs ;
- Concevoir un programme triennal d'immobilisation et le déposer à la Ville de Saint-Raymond ;
- Poursuivre le Plan d'action environnemental ;
- Maintenir la qualité de la gestion ;
- Recruter des bénévoles qui puissent apporter une certaine expertise aux activités de l'APLSI.

Monsieur Thibeault fournit à l'Assemblée les informations supplémentaires suivantes sur les grands dossiers pris en charge par le Bureau de direction au cours de 2010-2011.

Rencontres avec les élus municipaux

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre les élus municipaux et des membres du Bureau de direction dans une optique de partenariat. Les principaux sujets abordés furent :

- Les dossiers de protection de l'environnement;
- Nos recommandations quant à la réfection du barrage;
- Le développement du condo-camping et de la Plage Beausoleil;
- Le plan triennal des immobilisations de l'APLSI.

Monsieur Thibeault a tenu à souligner l'importance que le défunt maire Rolland Dion accordait à notre Association et aux actions conjointes avec la Ville. Une preuve nous en a été fournie par sa présence lors de notre conférence de presse du 1^{er} juin, quelques jours avant sa mort.

Condo-camping (plage Beausoleil)

Deux rencontres ont été tenues entre les représentants de la Ville, de l'APLSI et les nouveaux propriétaires-promoteurs du condo-camping. Lors de ces rencontres, il a été convenu avec les propriétaires-promoteurs du respect des grandes lignes suivantes :

- Autorisation d'une seule embarcation motorisée par terrain du condo-camping;
- Aucune descente à bateaux pour le condo-camping. Les copropriétaires ou locataires devront mettre leur embarcation à l'eau au Club nautique et devront en conséquence être membres de l'APLSI;
- Le chalet principal comprendra des douches, des toilettes et une salle de réception mais pas de restaurant.
- Le respect des normes environnementales sera assuré quant à la protection des rives et du couvert forestier ainsi que des installations sanitaires.

Il y a présentement sur le site 42 terrains occupés soit en copropriété soit en location. Les occupants sont tous membres de l'APLSI, soit 38 propriétaires et 4 locataires. Monsieur Thibeault souligne que c'est une nette amélioration sur les années passées, car seulement deux membres provenaient de l'ancienne Plage Beausoleil.

Les installations du Club nautique

L'aménagement des toilettes et du local pour les traiteurs a été terminé. Cette année, nous avons ajouté, du côté nord de l'édifice, de nouvelles fenêtres et le revêtement. Le coût des travaux s'élève à environ 23 000\$. Toutes les dépenses ont été acquittées à même nos liquidités, sans recours à un emprunt ou à la marge de crédit. De plus, nous avons remplacé la toile de la terrasse par un toit rigide permanent.

Monsieur Thibeault indique que depuis 2008 des efforts importants ont été consentis à la rénovation pour une nouvelle installation septique et sanitaire, pour un nouvel aménagement des toilettes et du bar, pour la réfection de la toiture, pour la décoration intérieure et pour une rampe d'accès pour personnes handicapées ainsi que pour la réfection des tennis. Tout ceci sans avoir recours au crédit. Cet exploit n'aurait pu être réalisé sans le précieux apport de nombreux bénévoles qu'il faut remercier chaleureusement et grâce à une subvention de 85 000\$ de la Ville pour la réfection des tennis.

Les activités et services offerts aux membres

Monsieur Thibeault fait état des réalisations dans le domaine des services offerts aux membres. Entre autres, il note que :

- *L'Alouette*, notre revue annuelle, a été améliorée. Elle contient plus de pages et de photos consacrées aux activités.
- La patinoire a été la nouveauté la plus populaire, grâce à l'action de plusieurs bénévoles. Cette activité sera reprise l'an prochain uniquement si la température le permet.
- Le tennis a été complètement refait et les terrains devraient être terminés au cours de la semaine prochaine.
- Le terrain de pétanque est maintenant prêt à accueillir des joueurs. L'an prochain l'accent sera mis sur l'organisation de groupes réguliers.
- Pour la descente à bateaux, les mêmes règles et les mêmes heures que celles de l'an passé ont été maintenues. Par contre, les heures d'ouverture du Club ont été modifiées pour tenir compte de la demande.
- Le café Internet a été maintenu grâce en particulier au service gratuit fourni par Déry Télécom. On peut l'utiliser avec l'ordinateur qui est sur place, mais aussi par connexion WiFi.
- La gestion du Club a encore été confiée au Manoir du Lac Sept-Îles qui a embauché nos gardiens Didier et Isabella qui nous donnent entière satisfaction.

En terminant son exposé sur les activités et les services offerts, monsieur Thibeault indique que les membres du Bureau de direction sont très satisfaits du taux de participation à toutes les activités, y compris les « 5 à 7 ». Ces activités sont une source importante de revenus qui permet la pérennité des installations.

Le site internet

Monsieur Thibeault souligne le succès du site internet de l'APLSI sous la responsabilité de Georges-Émile Paradis. Plusieurs améliorations sont notées :

- Du point de vue de la fréquentation, on note une fréquentation mensuelle moyenne de 850 visiteurs différents qui font en moyenne 1600 visites. Toutefois, en janvier et février, au moment où la patinoire était en opération, la fréquentation a fracassé des records : 1 781 visiteurs différents et 3 460 visites.
- La présentation du site et la technologie de versement ont été améliorées pour permettre à plusieurs personnes d'y verser des informations.
- La partie « environnement » a été entièrement revue et augmentée pour fournir une information plus complète sur les divers aspects de la protection de l'environnement, grâce à la contribution de André Martin et des autres membres du comité environnement.
- Le site contient maintenant une section « intranet » au service des membres du Bureau de direction et des membres des comités. Cette section permet à ces membres de télécharger et de consulter des documents qui font l'objet de discussions aux réunions, évitant le plus possible le recours à de nombreuses photocopies.
- Des liens fonctionnels ont été établis entre le site et le fichier des adresses de courriel des membres obtenues lors du recrutement, ce qui facilite l'envoi de messages aux membres.
- Des liens ont aussi été ajoutés avec les réseaux sociaux comme Facebook avec une page élaborée par Vincent Caron et un blogue créé par François Rhéaume.

Monsieur Thibeault remercie et félicite monsieur Georges-Émile Paradis pour la création du site et pour les modifications régulières que nécessite sa mise à jour.

Les dossiers sur l'environnement

Serge Thibeault cède la parole à monsieur Michel Fleury pour le bilan des actions du comité Environnement .

Michel Fleury indique d'abord que plusieurs bénévoles se sont impliqués depuis 2007 pour faire avancer plusieurs dossiers suite à l'adoption du Plan d'action « Mon Lac Sept-Îles...j'en prends soin ».

Il rappelle que les objectifs poursuivis consistent à combattre l'éclosion de cyanobactéries par des mesures appropriées mettant à contribution tous les résidants, à assurer un meilleur contrôle et une meilleure utilisation du plan d'eau et à colliger la documentation existante afin de renseigner et de sensibiliser les résidants à la protection de l'environnement.

Après trois ans d'application du plan d'action, un bilan a été établi lors d'une réunion spéciale tenue le 6 mars 2011 où les membres du Bureau de direction, les bénévoles du comité Environnement et des représentants de la Ville ont convenu d'adopter un plan de gestion environnementale s'étendant sur les 5 prochaines années afin de poursuivre les actions entreprises. On peut consulter ce plan sur le site Internet de l'APLSI. Il profite de l'occasion pour remercier André Martin pour la nouvelle présentation plus éducative de tous les aspects environnementaux du site internet de l'APLSI.

Les principales actions menées jusqu'à maintenant concernent :

- **La renaturalisation des rives**, dossier placé sous la responsabilité de Jacques Plamondon. L'objectif de l'Opération Belles Rives, programme de 2 ans qui se termine cet été, était de favoriser la renaturalisation de la bande riveraine de 189 propriétés. Or l'objectif est non seulement atteint mais dépassé puisque, en date d'aujourd'hui, plus de 200 plans de renaturalisation ont été élaborés et acceptés. Au terme de l'Opération, en août de cette année, c'est plus de 13 000 arbustes qui auront été distribués et plantés.

D'autre part, suite à l'avis de l'APLSI, la Ville de Saint-Raymond s'apprête à adopter un règlement obligeant les propriétaires à renaturaliser la bande riveraine de leur propriété sur une profondeur de 5 mètres si cette bande n'est pas naturelle. La Ville a d'abord retardé l'adoption de ce règlement pour permettre la réalisation de l'opération Belles Rives. La réunion d'information que la Ville tiendra avec les résidants au sujet de ce règlement, prévue initialement pour la fin d'août, a été reportée à l'automne après les élections à la mairie, possiblement en octobre. La Ville avisera par la poste tous les résidants de la date de cette réunion.

- Le second dossier concerne la **vidange obligatoire des fosses septiques**. Les bénévoles qui ont travaillé sur ce dossier sont Pierre Gourdeau, Luc Proulx et André Martin. Un avis de l'APLSI demandant à la Ville de Saint-Raymond de prendre charge de la vidange obligatoire des fosses septiques selon la réglementation en vigueur a été expédié à la municipalité par le Bureau de direction de l'APLSI. La Ville a accueilli favorablement cette demande mais, depuis lors, la Régie régionale des matières résiduelles de la MRC de Portneuf a décidé de prendre en charge la vidange obligatoire. Il reste à déterminer les modalités d'application, mais éventuellement il est possible que le compte de taxe prévoit un montant pour la vidange des fosses septiques. Pour la Ville de Saint-Raymond, il s'agit de 4 000 résidences, ce qui pourrait représenter une économie d'échelle sur le coût individuel de la vidange.
- Le troisième dossier amorcé cette année concerne **l'utilisation du plan d'eau** et les bons comportements à adopter lors de la conduite d'embarcations à moteur. Ce dossier a été confié à un comité dirigé par Marius Saint-Pierre et dont les membres sont Michel Fleury, Jean-François Jobin, André Martin, Marcel Paré et Luc Rhéaume. Plutôt qu'une approche coercitive, l'approche de la sensibilisation des usagers aux comportements respectueux de l'environnement a été privilégiée. Dans ce sens, un remarquable dépliant de sensibilisation a été produit par Jean-François Jobin et distribué à tous les résidants. De plus, deux documents vidéo de sensibilisation ont été produits par Jean-François Jobin et par Luc Rhéaume et sont disponibles sur le site Internet.

Pour l'avenir, il est visé que cette sensibilisation se poursuive en s'appuyant sur une documentation plus approfondie de la situation actuelle concernant l'utilisation de notre plan d'eau. Des actions permettant de mieux connaître et documenter la situation de notre plan d'eau ont été menées au cours de l'été :

- Un inventaire du nombre d'embarcations à moteur a été réalisé il y a quelques jours. Pour 408 résidences sur le bord du lac, on a dénombré 591 embarcations à moteur. Les résultats de cet inventaire seront mis à profit en tentant de déterminer la capacité de support de notre lac en utilisant des études scientifiques sur le sujet.
- Des mesures de la qualité des eaux du lac ont été prises, avant, pendant et après deux fins de semaine de navigation intensive. Des documents vidéo sous l'eau et de la navigation sur l'eau viendront compléter la description de la situation lors de ces périodes d'achalandage.
- Un projet de document vidéo d'envergure est en voie de réalisation par François Rhéaume et Jean-François Jobin. Selon ce qui est prévu, une copie de ce document de sensibilisation pourrait être remise à chaque membre de l'APLSI.

- Une collaboration entre la SÉPAQ et l'APLSI est amorcée afin que les conducteurs d'embarcations motorisées adoptent une conduite respectueuse de ce sanctuaire qu'est le lac au Chien.

Michel Fleury termine son exposé en remerciant tous les bénévoles qui ont contribué à faire avancer les dossiers. Il souligne aussi l'évènement marquant que fut la visite du maire Dion lors de notre conférence de presse. Ce fut un moment émouvant où monsieur Dion a montré son attachement profond au lac Sept-Îles. Monsieur Fleury indique que la Ville a contribué cette année par un montant de 2 500\$ pour la confection du dépliant et que depuis le début de la mise en application du plan d'action la contribution de la Ville au dossier environnement s'élève à 56 215\$.

Il souligne enfin la collaboration précieuse de la CAPSA qui, tant pour la renaturalisation des rives que pour la mesure de la qualité des eaux, nous fournit une expertise sans laquelle la réalisation de plusieurs dossiers serait impossible parce que ne s'appuyant pas sur une expertise scientifique reconnue.

Recrutement

Monsieur Jacques-A. Bilodeau informe l'Assemblée que l'an dernier on dénombrait 385 membres alors qu'en 2011, le nombre de membres en date d'aujourd'hui, est de 440. Cette augmentation de 55 membres est principalement due à l'arrivée de 42 membres provenant du condo-camping.

L'an dernier, le fonds d'immobilisation a recueilli 5 310 \$ et le fonds d'ensemencement 3 075 \$. Quant à la bibliothèque, la foire du livre usagée a rapporté 373 \$ l'an dernier et 475 \$ cette année. En y ajoutant l'augmentation du membership, on constate que, pour la première fois, la bibliothèque atteint cette année la rentabilité, de sorte que 300\$ seront remis à l'APLSI.

Enfin, la fusion des fichiers du recrutement et du site Web aura permis de consigner plus rapidement les données relatives à la carte de membre de sorte que le responsable de la descente à bateaux et les firmes qui entreposent les bateaux des membres peuvent savoir plus rapidement si la carte de membre est acquittée avant la mise à l'eau.

Divers sujets concernant le Bureau de direction

Serge Thibeault fournit à l'Assemblée les informations supplémentaires suivantes :

- L'Association a dû payer une pénalité parce qu'on a trouvé, lors d'une inspection, une bouteille qui n'avait pas été acquise chez les fournisseurs officiels de la Régie des alcools des courses et des jeux.
- La couverture des assurances a été révisée pour que l'Association soit mieux protégée.
- Il y a eu une rencontre avec le directeur du Camp de Portneuf pour coordonner nos efforts sur l'utilisation du plan d'eau, en particulier en ce qui a trait aux cours de wakeboard. Une bonne collaboration s'est établie de sorte que les recommandations de trajet sont suivies lors de ces cours.
- Le contrat de location de la salle a été revu pour réduire encore plus le bruit lors des réceptions.

En terminant l'exposé du rapport du Bureau de direction, le Président, Serge Thibeault indique que les membres du Bureau de direction sont très satisfaits des résultats que nous avons obtenus, et, grâce au travail des directeurs

et des bénévoles, nous avons réussi à atteindre nos objectifs. On doit aussi remercier nos vérificateurs qui ont examiné d'un œil attentif nos opérations et confirmé les bonnes pratiques opérationnelles.

Encore cette année, les membres de l'exécutif et tous les directeurs ont accompli une tâche colossale et ce, à tous les niveaux. Nous les remercions pour le travail effectué au sein de l'APLSI.

Nous remercions aussi tous les bénévoles qui ont donné du temps pour l'Association à différents niveaux soit pour les activités d'hiver, pour les randonnées à ski ou en raquettes et, bien sûr, pour la patinoire, pour les rénovations, pour les corvées d'ouverture, pour la réfection du tennis, pour les réalisations en environnement aussi bien que pour l'entretien du Club et du terrain, pour la bibliothèque comme pour le tenue des « 5 à 7 » ou du souper des membres et autres activités du Club.

Monsieur Thibeault conclut en disant qu'il ne faut pas oublier de remercier tous ces bénévoles qui participent ou collaborent de près ou de loin aux divers comités et à l'organisation des activités qui connaissent une grande popularité grâce à leur dévouement. Des applaudissements nourris de l'assistance appuient ces remerciements à l'égard des bénévoles et des membres du Bureau de direction.

Dépôt du rapport du Bureau de direction

Sur proposition de Claude Plamondon, secondé par Marcel Paré, l'Assemblée des membres accepte le dépôt du rapport 2010-2011 du Bureau de direction de l'APLSI.

Résolu à l'unanimité

6. RAPPORT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2010

Les états financiers au 31 décembre 2010 ont été remis aux participants lors de l'inscription. Le président remercie Jacques Proulx qui a accepté d'analyser bénévolement les résultats financiers et de préparer leur présentation. Il souligne également l'excellent travail réalisé par notre trésorière, Anne St-Gelais.

Jacques Proulx indique à l'Assemblée que, pour l'exercice 2010, les états financiers incluent les revenus et les dépenses liés à l'opération Belles Rives. Les revenus du fonds d'administration générale totalisent 175 214 \$ et les dépenses 142 112 \$ laissant un excédent des revenus sur les dépenses de 33 102 \$. Ainsi, au 31 décembre 2010, les soldes de fonds non affectés sont de 8 182 \$ somme inférieure à l'an passé compte tenu que le coût des rénovations a été acquittés entièrement.

Les principales sources de revenus sont la cotisation des membres (35 814 \$), la vente de produits pétroliers (48 667 \$) et l'opération du bar (24 800 \$)

7. RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Paul-H. Desrochers, au nom du comité de surveillance, donne lecture de la lettre du Comité de surveillance qui aurait du être jointe aux états financiers. Sommairement, il y est écrit que les livres de la corporation sont tenues selon les règles de l'art, que les contrôles ajoutés au cours des dernières années vont au-delà des attentes et que les décisions prises par le Bureau de direction sont toutes relatées dans les procès verbaux.

Il mentionne que les décisions concernant les dépenses importantes sont justifiées par la nécessité d'avoir des équipements conformes et que l'octroi de travaux importants donne lieu à des appels de soumissions. À la suite de

cette lecture, monsieur Desrochers adresse des félicitations à Anne St-Gelais, trésorière, ainsi qu'aux membres du Bureau de direction pour le travail accompli et la rigueur apportée au contrôle des finances de la corporation.

Monsieur Desrochers ajoute que, même si de façon générale le Comité de surveillance trouve que la gestion des avoirs de l'Association est adéquate, il veut, comme c'est souvent la coutume, faire ressortir quelques interrogations pour lesquelles des améliorations sont souhaitées.

Au sujet de l'amortissement sur les immobilisations, après examen et discussion, il semble acceptable que l'amortissement sur les rénovations soit imputable à une année donnée même si les travaux ont été réalisés dans la deuxième partie de l'année. Ce ne serait toutefois pas le cas pour le tennis qui ne servira probablement pas avant la fin de la saison.

Toujours au sujet des rénovations, on a noté que plus d'une personne pouvait passer des commandes chez les fournisseurs et approuver les factures pour un même projet. Monsieur Desrochers suggère qu'il n'y ait qu'un seul chargé de projet et que celui-ci approuve toutes les factures avant mise en paiement.

Monsieur Desrochers indique que l'opération Belles Rives a suscité les interrogations suivantes :

- Il s'est dit surpris que les objectifs visent uniquement 189 propriétés alors qu'on en dénombre près de 400 autour du lac, la tradition de l'APLSI voulant qu'on offre les mêmes services à tous les membres.
- Il s'est dit aussi surpris que la procédure de remboursement utilisée ait été lourde et coûteuse pour des remboursements individuels minimes.
- Enfin, il s'est dit surpris des coûts facturés par la CAPSA, surtout des coûts liés à l'administration, car il y a quelques années, des opérations semblables étaient confiées à des bénévoles de l'APLSI sans aucun coût de main-d'œuvre ou d'administration.

Monsieur Serge Thibeault, président de l'APLSI, indique d'abord que l'opération est très différente du travail bénévole réalisé il y a quelques années. Le Bureau de direction a engagé la CAPSA afin que l'on puisse jouir d'une expertise scientifique reconnue dans le domaine de la renaturalisation des rives et comme tout organisme engagé à contrat, il est normal que des frais administratifs soient chargés.

Jacques Plamondon ajoute que cette expertise s'exerce dans des domaines aussi différents que le choix des plantes par rapport à la nature des sols, de la sensibilisation et de l'information sur les façons d'entretenir les plants et sur l'élaboration de plans de renaturalisation conformes aux exigences, expertise que ne peuvent avoir des bénévoles. Monsieur Plamondon ajoute que l'objectif visé est de renaturaliser uniquement les rives qui en ont besoin et selon une estimation des spécialistes, il s'agit de 189 propriétés.

Michel Fleury indique que toutes les décisions entourant les objectifs de l'Opération Belles Rives et les différentes clauses du contrat accordé à la CAPSA ainsi que les modalités de remboursement ont été prises par le Bureau de direction de l'APLSI et il considère que les remarques qui viennent d'être faites sont déplorables, car elles peuvent laisser une fausse impression et ne sont nettement pas du mandat du Comité de surveillance qui, en les formulant, semble vouloir se substituer au Bureau de direction.

Acceptation des états financiers

Suite aux discussions et aux commentaires du Comité de surveillance et des membres du Bureau de direction, l'acceptation des états financiers au 31 décembre 2010, tel que présentés, est proposée par Serge Mercier appuyé par Patrice Mathieu.

Résolu à l'unanimité.

8. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE POUR L'EXERCICE 2011

Paul-H. Desrochers et Gilles Hardy acceptent de poursuivre leur travail pour la prochaine année. André Martin indique à l'Assemblée qu'il ne désire plus faire partie du Comité de surveillance. Après appel de candidatures, monsieur Claude Plamondon accepte de faire partie du Comité de surveillance.

L'Assemblée désigne comme membres du Comité de surveillance pour l'exercice financier 2011 messieurs Paul-H Desrochers, Gilles Hardy et Claude Plamondon.

Résolu à l'unanimité

En terminant, monsieur Desrochers indique que l'an prochain le comité entend se pencher plus particulièrement sur la gestion du bar et du poste d'essence.

9. QUITTANCE DES DIRECTEURS POUR LES GESTES POSÉS

Sur une proposition de Marcel Goulet, appuyée par Magella Leclerc, quittance est donnée aux membres du Bureau de direction pour toutes les décisions prises et pour tous les gestes posés au cours de la dernière année. Des félicitations et des remerciements sont également adressés aux membres du Bureau de direction et à son président pour le travail accompli.

Résolu à l'unanimité

10. AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS

Monsieur Serge Thibeault indique que le Bureau de direction soumet à la présente Assemblée générale des amendements aux articles 20 et 22 en vue de réduire le nombre de directeurs et de faire disparaître la référence à des secteurs

Monsieur Thibeault justifie le bien-fondé de ces amendements en indiquant qu'un nombre aussi élevé que 17 directeurs génère des difficultés de recrutement, des difficultés à convoquer des réunions et une lourdeur dans la prise de décision. Il précise que ce nombre de 17 directeurs se justifiait pour assurer une représentation des secteurs du lac, délimités au début de l'Association à la manière des quartiers d'une ville. Toutefois, il y a longtemps que la notion de secteurs n'a plus aucune signification tant au niveau du fonctionnement de l'APLSI que lors de l'élection des directeurs.

Monsieur Thibeault indique alors qu'essentiellement la proposition du Bureau de direction consiste à réduire le nombre de directeurs de 17 à 13 et de faire disparaître toute référence à des secteurs. Il indique que les membres du Bureau de direction sont d'accord avec cette proposition,

Monsieur Georges-Émile Paradis présente une proposition qui se lit essentiellement comme suit :

- « Il est résolu de réduire le nombre de 17 à 13 directeurs et que la répartition par secteur soit un souhait idéal représentant la proportion des membres de chaque secteur. »

Une brève discussion est engagée sur ce sujet. On fait valoir qu'il serait préférable de faire disparaître immédiatement la répartition par secteur puisqu'elle ne correspond plus, depuis longtemps, à la réalité. La proposition initiale devrait donc être amendée en conséquence.

Michel Fleury, secondé par Marcel Paré, propose que la proposition amendée suivante soit adoptée par l'Assemblée générale :

- « Il est résolu de réduire le nombre de postes de directeurs de 17 à 13 et que soit abolie la référence à la répartition par secteur identifiée aux articles 20 et 22 »

Résolu à l'unanimité

11. QUESTIONS, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Circulation sur le plan d'eau et tennis: Jacques-A. Bilodeau donne lecture d'un courriel d'un membre qui ne peut être présent à la réunion. Ce membre souligne que depuis la sensibilisation face à l'utilisation abusive des conteneurs à vidange près de la chapelle, la situation s'est améliorée. Il se dit déçu que le tennis ne soit pas encore ouvert. Par contre, il est d'avis que malgré l'amélioration notée des comportements des conducteurs d'embarcations suite à la sensibilisation entreprise par l'APLSI, il y a encore des abus et des conducteurs qui circulent de façon irresponsable à la noirceur. Il souhaite la présence de patrouilles de la Sûreté du Québec après le coucher du soleil.

Les conteneurs à vidange à l'usage des insulaires. Jacques Proulx indique que ces conteneurs ne sont pas utilisés que pour y déposer des déchets domestiques et que d'autres personnes que les insulaires y déposent toutes sortes de rebuts qui devraient normalement être expédiés directement au centre de recyclage de Saint-Raymond. Ces abus sont si fréquents que les responsables de la chapelle n'acceptent plus que ces conteneurs soient placés sur leur terrain.

Un comité conjoint avec la Ville a été formé pour élaborer des solutions pour les insulaires. Ceux-ci seront consultés sur les solutions proposées par les membres du comité : Richard Marchand, Michel Fleury et Jacques Proulx.

Organisation d'activités pour les jeunes. Une membre félicite d'abord l'Association pour le site Internet et pour le dépliant de sensibilisation à l'utilisation du plan d'eau. Elle déplore toutefois que l'APLSI n'organise plus d'activités pour les jeunes comme cela se faisait il y a plusieurs années.

Plusieurs membres du Bureau de direction indiquent que ces activités ont été abandonnées parce que le nombre de jeunes était devenu insuffisant pour qu'on continue à les organiser. Dans les premières années après l'abandon des activités au Club nautique, on offrait aux parents un camp de jour à coût minime au Camp de Portneuf, mais cette activité a dû elle aussi être abandonnée faute d'un nombre suffisant de jeunes. Enfin, les assurances ne permettent pas la cohabitation du poste d'essence avec des activités pour les jeunes à proximité.

Catégories d'essence disponible à la pompe Un membre souligne que le moteur de son bateau pour bien fonctionner doit utiliser de l'essence d'octane supérieur (rouge). Il demande s'il est possible que la station d'essence du Club offre les deux catégories d'essence.

Serge Thibeault répond que cette question a été examinée plusieurs fois par le Bureau de direction au cours des dernières années et qu'on en est toujours venu à la solution d'offrir une seule catégorie d'essence, la régulière, car offrir les deux catégories serait beaucoup trop onéreux en terme d'équipement. Il indique qu'il se vend toutefois sur le marché un additif qui hausse l'octane, mais il ne peut certifier de son efficacité.

12. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Sur proposition de Jacques-A. Bilodeau, secondé par Serge Thibeault, Gilles Hardy est nommé unanimement président d'élection et André Martin secrétaire d'élection.

13. ÉLECTION DES DIRECTEURS

Le président d'élection informe d'abord que, selon les règlements de l'Association, les sièges en élection cette année portent les numéros pairs. De plus, compte tenu de la réduction du nombre de directeurs qui vient d'être acceptée au point 10 de la présente assemblée, les postes en élection sont les postes 2, 4, 6, 8, 10 et 12; les postes 14 et 16 étant abolis. Le président d'élection procède par appel de chacun des numéros de poste en élection en demandant, pour chacun des postes, si la personne qui a occupé le poste au cours de la dernière année désire se représenter et s'il y a d'autres candidatures pour ce poste.

Les résultats sont les suivants :

- **Poste 2** Jacques Plamondon qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Serge Mercier, secondé par Georges-Émile Paradis. Aucune autre candidature.
- **Poste 4** Marcel Paré qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Jacques Proulx, secondé par Suzanne Robitaille Gourdeau. Aucune autre candidature.
- **Poste 6** Jacques Proulx qui occupait ce poste ne se représente pas.
François Rhéaume, qui détient, comme le prévoient les règlements, une procuration de son père Michel Rhéaume, membre en règle, désire se présenter. Il est proposé par Georges-Émile Paradis, secondé par Marcel Paré. Aucune autre candidature.
- **Poste 8** Serge Thibeault qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Marcel Goulet, secondé par Patrice Mathieu. Aucune autre candidature.
- **Poste 10** Il s'agit d'un poste présentement vacant.
Pierre Gourdeau est proposé par Marcel Paré, secondé par Serge Thibeault. Monsieur Gourdeau décline l'invitation.
Doris Moisan est proposé par Jacques Plamondon secondé par Louise Leclerc. Monsieur Moisan accepte. Aucune autre candidature.
- **Poste 12** Mathieu Godin qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Jacques Proulx, secondé par Anne Saint Gelais. Aucune autre candidature.

Le Président d'élection, monsieur Gilles Hardy, déclare élus messieurs Mathieu Godin, Doris Moisan, Marcel Paré, Jacques Plamondon, François Rhéaume et Serge Thibeault.

14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Comme tous les sujets à l'ordre du jour ont été discutés, la clôture de l'assemblée est proposée par Anne Saint-Gelais, appuyée par Marcel Goulet.

Résolu à l'unanimité

Les directeurs sont invités à participer à la première réunion du nouveau bureau de direction afin de procéder à l'élection des officiers de la Corporation.

André Martin,
Secrétaire de l'assemblée générale 2011